

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/84/SPCG accordant à M. Abdoul Latif Mohamed la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti (T.F. n° 760).

n° 64/84/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
23 juillet 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession définitive à M. Abdoul Latif Mohamed, garagiste, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, avenue de Brazzaville et immatriculée au Livre foncier Sous Le n° 760.